



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

SERVICE DU DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

SOUS-DIRECTION DU RECRUTEMENT ET DE LA MOBILITE

RAPPORT DU JURY

**Concours interne et externe
d'officiers de port
Session 2023**

Rédacteur

Pascale OFFRET – Administratrice en chef de 1^{re} classe - Présidente de jury

Référence(s) intranet et internet

<http://intra.portail.e2.rie.gouv.fr/passer-un-concours-r2367.html>

<https://www.ecologie.gouv.fr/concours-du-ministere>

SOMMAIRE

Table des matières

I. CONTEXTE GÉNÉRAL	4
II. LES ÉPREUVES ÉCRITES	4
III. LES ÉPREUVES ORALES	6
IV. STATISTIQUES	6

Rapport général de la présidente du jury

Madame Pascale OFFRET - Administratrice en chef de 1^{re} classe

CONCOURS INTERNE ET EXTERNE D'OFFICIERS DE PORT
SESSION 2023

I. CONTEXTE GÉNÉRAL

Le concours 2023 ouvert par l'arrêté du 1^{er} décembre 2022 au titre de l'année 2023, s'est déroulé le 27/03/2023 (épreuves écrites) et le 30/05/2023 (épreuves orales).

Le concours était ouvert pour 2 postes en interne et 2 postes en externe, selon l'arrêté du 20 février 2023.

Le jury avait été préalablement composé selon l'arrêté du 17 janvier 2023.

Le nombre de candidats inscrits était de 13 pour le concours interne et 7 pour le concours externe.

2 candidats ne se sont pas présentés en interne et 4 en externe.

A l'issue des épreuves écrites, le jury a déclaré 5 candidats admissibles pour le concours interne (6 candidats non admissibles) et 1 candidat admissible pour le concours externe (2 candidats non admissibles).

A l'issue des épreuves orales, compte tenu du niveau des prestations des candidats et du nombre de postes ouverts, en tenant compte des possibles reports du concours externe, le jury a déclaré admis les 5 candidats admissibles au concours interne, 3 sur la liste principale et 2 sur la liste complémentaire. Pour le concours externe, le candidat admissible a été déclaré admis.

II. LES ÉPREUVES ÉCRITES

Le sujet de l'épreuve écrite d'analyse de cas, commun au concours externe et au concours interne, comportait 29 questions regroupées en 4 thèmes :

- Sécurité et environnement dans les ports (7 points) ;
- Droit maritime (6 points) ;
- Sûreté portuaire (3 points) ;

- Théorie du navire (4 points).

Pour le concours d'officiers de port, il est, notamment, requis de posséder des connaissances approfondies dans chacune de ces thématiques.

L'épreuve écrite de langue anglaise, commune au concours externe et au concours interne, consistait en une version et un thème faisant appel à des connaissances en anglais de niveau élémentaire, à caractère maritime.

Observations générales relatives aux épreuves écrites :

Les moyennes des notes obtenues par les candidats du concours externe sont comprises entre 12,75/20 et 05,94/20.

Les notes obtenues à l'épreuve écrite d'analyse de cas sont comprises entre 10,83/20 et 05,08/20. Les notes obtenues à l'épreuve de langue anglaise sont comprises entre 18,50/20 et 08,50/20.

Les moyennes des notes obtenues par les candidats du concours interne sont comprises entre 12,01/20 et 06,90/20.

Les notes obtenues à l'épreuve écrite d'analyse de cas sont comprises entre 10,78/20 et 06,81/20. Les notes obtenues à l'épreuve de langue anglaise sont comprises entre 17,50/20 et 06,50/20.

Il en ressort que le jury a constaté que les candidats étaient insuffisamment préparés à l'épreuve écrite d'analyse de cas.

Il est préconisé aux candidats d'approfondir chaque point au programme des épreuves.

Le niveau des candidats pour ce qui concerne l'épreuve de langue anglaise a été jugé satisfaisant dans l'ensemble.

Observations particulières relatives aux épreuves écrites :

- Le niveau moyen des notes de l'épreuve écrite dans le domaine de la sécurité des navires et de la sûreté traduit un manque de préparation de la part des candidats. Les candidats ont peu ou mal répondu aux questions relatives à la stabilité des navires. Les questions relatives à la sûreté portuaire sont insuffisamment maîtrisées en dépit de l'importance qu'elles revêtent dans le milieu portuaire.
- Concernant la police des marchandises dangereuses, certaines réponses des candidats interpellent compte tenu du niveau requis, s'agissant d'un concours de catégorie A de la fonction publique de l'Etat.

- La problématique de la mise en place de la ligne équipotentielle (câble de masse entre la terre et le navire) n'est pas maîtrisée, y compris par les candidats ayant navigué à bord des navires pétroliers.
- Les questions de droit sont insuffisamment maîtrisées, les réponses apportées par les candidats restent trop approximatives.

III. LES ÉPREUVES ORALES

Le candidat du concours externe a obtenu une note de 14/20 suite à l'entretien avec le jury.

Les candidats du concours interne ont obtenu une note comprise entre 18/20 et 12/20.

Les présentations du parcours professionnel ont, dans l'ensemble, été bien préparées et bien restituées.

Il est préconisé aux candidats de veiller à bien mettre en avant les compétences acquises tout au long de leur parcours professionnel et non de se limiter à une énumération des fonctions tenues.

Les mises en situation ont été globalement correctement traitées. Toutefois, les connaissances relatives à la sûreté portuaire restent trop limitées. Les réponses aux questions sur l'environnement professionnel des candidats ont permis d'évaluer les acquis de leurs expériences passées.

Il est à noter qu'une question de l'écrit peut être reposée à l'oral.

Le niveau à l'épreuve orale d'anglais a été jugé globalement satisfaisant.

IV. STATISTIQUES

Candidats externes

Années	Postes	Inscrits	Présents	Admissibles	Présents à l'oral	Admis sur LP	Admis sur LC
2017	2	23	11	6	6	2	1
2018	2	10	10	4	4	2	1
2019	2	12	4	0	0	0	0
2020	1	5	3	1	1	1	0
2021	2	7	4	2	2	2	0
2022	4	5	5	4	3	0	0
2023	1	7	3	1	1	1	0

Candidats internes

Années	Postes	Inscrits	Présents	Admissibles	Présents à l'oral	Admis sur LP	Admis sur LC
2017	2	16	13	4	4	2	1
2018	1	10	10	3	3	1	1
2019	1	8	8	4	4	3	1
2020	1	5	5	1	1	0	0
2021	3	8	7	5	5	3	2
2022	2	11	9	6	6	2	4
2023	3	13	11	5	5	3	2